

Ce que l'on nous objecte...

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 565

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Je ne veux pas qu'on
m'exalte;
Je ne veux pas qu'on
m'abaisse;
Je veux vivre en égal
Parmi les hommes égaux.

Vieux et fier quatrain d'une
chanson finlandaise, et qui,
mis au féminin, pourrait deve-
nir une belle devise féministe!

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du 1^{er} juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.**ANNONCES**

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Le 1^{er} numéro de l'année, à partir du 1^{er} juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

Ce que l'on nous objecte...

Au cours des conférences contradictoires que les unes et les autres parmi nous, suffragistes genevoises, avons été appelées à donner ces derniers mois, à l'occasion de notre initiative, et cela dans les milieux très divers, un certain nombre d'arguments, toujours les mêmes, ont réapparu avec une étonnante continuité. A vrai dire, ce ne sont plus les vieilles objections d'il y a vingt-cinq ans, qui tiennent maintenant le haut du pavé; oui, l'on nous assure bien encore de temps en temps que la place de la femme est au foyer, que lorsque nous voterons, toute vie familiale sera détruite, que nous sommes influençables et risquerions de nous laisser entraîner à élire sans réfléchir le premier joli garçon venu, que les crailleries et le vacarme des assemblées électorales effrayeront et dégoûteront bien vite nombre d'entre nous... mais tout cela sans beaucoup de conviction, comme des affirmations usées, desquelles on n'ose plus trop tirer la corde, de crainte qu'elle ne se rompe brusquement, en laissant choir sur son séant l'imprudent qui s'y serait suspendu. L'argument « service militaire », si fréquent autrefois, a complètement disparu maintenant, et pour cause ! En revanche quelques autres formes d'opposition sont formulées, que nous retrouvons chez les radicaux comme chez les conservateurs nationaux, dans les partis politiques comme dans les conversations privées: en voici les principaux échantillons:

La crainte du socialisme. (A noter que chez les socialistes, c'est la crainte du bourgeois que l'on nous oppose). Les femmes socialistes mieux disciplinées que les femmes bourgeoises marcheront en bloc au scrutin et ruineront d'un seul coup tous les efforts passés, présents et futurs des partis nationaux. (A noter que des socialistes nous ont dit que ce seraient toutes les femmes des quartiers aristocratiques et ploutocratiques, qui descendraient en masse dans les lieux de vote, et qui majoriseraient de leur nombre les électeurs de gauche !). Et quand en réponse nous assurons, d'après les résultats statistiques des pays où les femmes votent depuis longtemps, que la balance des partis n'a pas été changée, on nous demande à quoi, alors, servirait que nous votions, si « cela ne change rien ? »

Les résultats dans d'autres pays. On impute régulièrement au vote des femmes le succès du régime hitlérien, et l'on ignore sciemment ou non d'autres pays à régime démocratique, où les femmes votent depuis un temps bien plus long que dans le III^e Reich — où elles ne votent plus d'ailleurs ! Quand nous citons les pays scandinaves, on nous rétorque que toute l'attitude actuelle de ceux-ci provient du fait de leurs utopies pacifistes dues à la participation des femmes à leur vie publique; « et la Finlande ?... » interjetons-nous alors en un chœur, que l'on essaye de faire taire en prétendant que la Finlande n'est pas un pays scandinave...

Notre tactique. Nous avons grand tort, nous répète-t-on, d'avoir engagé la bataille sur le terrain cantonal seulement. Si c'était sur le terrain fédéral que nous demandions le droit de vote — alors, tous ces messieurs seraient trop heureux de nous soutenir. Mais les traditions cantonales, l'esprit cantonal, les mœurs cantonales — non vraiment, rien de tout cela ne s'accorde bien avec le suffrage féminin.

A ces joueurs d'un tennis politique, qui renvoient perpétuellement la balle de toute demande que nous formulons du filet national au filet cantonal, du filet cantonal au filet communal, et inversement, nous promettons toujours ce que nous ne demandons pas, nous avons beau jeu à citer les paroles de M. Motta: « les cantons sont le laboratoire social de la Confédération » (ce à quoi l'on nous rétorque que le regrettable conseiller fédéral n'a jamais mis en pratique sa doctrine dans son propre canton...), et à faire remarquer que, si le vote des femmes est une inconnue, celle-ci sera bien moins dangereuse dans le domaine restreint de la vie cantonale que sur le terrain de politique extérieure qu'implique le vote fédéral...

L'objection juridique. Si les femmes voient à Genève, toute étrangère ayant épousé un Genevois pourrait immédiatement exercer son droit, si ignorante qu'elle pût être de nos coutumes et traditions, alors qu'une Genevoise pur sang ayant épousé un étranger perdrait du coup ce droit de naissance. — Nationalité de la femme mariée !... serions-nous tentées de répondre, faisant ainsi allusion à une autre de nos revendications, si, immédiatement, ne surgissait une autre objection: des Confédérées établies à Genève, voire même de jeunes employées de maison venues pour apprendre

le français, pourraient voter chez nous, alors que, dans leur canton, elles ne posséderaient pas ce droit !... Ne subirions-nous donc pas de la sorte une influence fâcheuse pour notre politique cantonale ? Réponse facile: il suffirait pour calmer toutes ces inquiétudes d'imposer, soit aux nouvelles naturalisées, soit aux petites Confédérées, un délai d'un certain temps avant qu'elles puissent s'approcher de l'urne électorale...

Les femmes ne veulent pas voter. Et chacun de citer le cas de sa femme ou de sa mère, de ses sœurs ou belles-sœurs, de ses tantes ou de ses nièces, et de produire le résultat de conversations, d'interviews ou d'enquêtes. Et là, évidemment, nous devons reconnaître que beaucoup de femmes sont encore timides, craintives, méfiantes, voire même hostiles au droit que nous demandons pour elles comme pour nous. Mais à qui la faute ? Qui les a persuadées dès leur enfance que « la politique n'était pas l'affaire des femmes » ; qui les a héréditairement tenues à l'écart de la vie publique ? Et tous les hommes désirent-ils voter ? qui n'a encore dans l'oreille les lamentations et les admonestations qui, après chaque scrutin, se font jour à l'occasion du petit nombre de votants ? et pourquoi les femmes, une fois en possession de ce droit, et ayant enfin compris ce qu'il leur permettrait de réaliser pour l'enfance, pour la jeunesse, pour la maternité, pour la famille, pour le pays... n'en feraient-elles pas usage tout autant que les électorales de l'Eglise nationale protestante qui votent aussi nombreuses que les hommes ? ou que celles qui, édisant les juges prud'hommes, ont à deux reprises causé un inrayable embouteillage dans des salles devenues trop étroites ?...

...Tout cela, on le voit, n'est pas bien terrible, et peut facilement être réfuté par des arguments que ne peuvent contester des esprits ouverts et équitables. Si il n'y avait que cette opposition-là, nous serions très sûres du succès.

Seulement, malheureusement, il y a autre chose. Quelque chose de presque inconscient, qui se cache si bien au tréfonds des pensées que les meilleurs, eux-mêmes, ne s'en doutent pas, jusqu'au moment où naïvement ils laissent échapper l'aveu essentiel: « Si nous devons vraiment nous dépouiller de notre droit... » soupire l'un d'eux l'autre jour... Ce qui nous a rappelé ce sénateur français, disant à l'une de nos amies: « Mais quand

vous l'aurez, le droit de vote... qu'est-ce qui nous restera, à nous ?... »

Là est la grosse pierre d'achoppement. Pas pour tous, heureusement. Et c'est à ces derniers que nous faisons confiance.

E. G.D.

Les pays où nous sommes en majorité ou en minorité

D'après une statistique publiée par la presse britannique, les pays où les femmes sont le plus nombreuses seraient la Chine, qui compte 1139 femmes pour 1000 hommes, l'U. R. S. S. (1103 $\frac{1}{1000}$), l'Angleterre (1088 $\frac{1}{1000}$), la France (1041 $\frac{1}{1000}$), l'Allemagne (1038 $\frac{1}{1000}$) et la Turquie (1036 $\frac{1}{1000}$).

D'autre part, les femmes constituent une minorité aux Etats-Unis (976 femmes pour 1000 hommes), en Irlande, en Bulgarie, au Japon, et enfin dans la République de Cuba, où l'on ne compte que 880 femmes pour 1000 hommes.

Il est bien difficile, on le voit, de déduire de ces chiffres des conclusions pour ou contre le féminisme, comme tendent à le faire certains de nos adversaires, qui arguent de ce que les femmes sont plus nombreuses chez nous pour nous refuser le droit de suffrage. En effet, si les femmes votent ou ont voté dans certains pays indiqués plus haut et où elles sont en majorité, cette majorité prévaut aussi en France où les femmes ne votent pas ; alors que si les femmes sont en minorité aux Etats-Unis, on ne saurait prétendre que c'est pour cette raison qu'elles ont le droit de vote, puisque celui-ci leur est encore refusé au Japon qui se trouve dans la même catégorie.

L'organisation militaire des services féminins en Suisse

Un communiqué de l'état-major de l'armée passé à la Radio et à la presse, le 18 mars n'a pu manquer d'attirer l'attention de tous les milieux féminins: aux termes de ce communiqué, en effet, « les services complémentaires des femmes vont être organisés militairement, et le colonel divisionnaire de Murali, nommé par le général chef des S. C. F., sera chargé



Glané dans la presse...

Coup d'œil sur l'activité des femmes françaises pendant la guerre

Dans les usines d'aviation

Nous empruntons à notre excellent confrère La Française cette évocation suggestive du travail féminin dans les usines d'aviation :

...Aurait-on pu croire que des mains féminines fussent capables de fabriquer ces monstres de fer et de feu que sont les avions modernes ? Elles y sont habiles, cependant. Leurs doigts courent sur le duralumin aussi bien que, hier encore, ils couraient sur la soie, et font mouvoir les outils aussi vite qu'il tiraient l'aiguille. Rapides et intelligentes, ces jeunes ouvrières se sont adaptées à leur nouveau métier avec une facilité surprenante. Voici une usine : elles sont dix-huit cents, toutes vêtues de la même combinaison blanche qui, silencieuses et souples, glissent autour des machines et des établis. Leur uniforme les fait ressembler à des mécanos d'opérette. Le serre-tête, en foulard bleu, ne diffère que par la façon dont il est noué. Ainsi

s'affirment la coquetterie et le goût de chacune. Les chefs d'équipe ont droit à un col, également bleu, marque distinctive de l'autorité. Une flamme tricolore est l'insigne de l'atelier.

De la scie rotative au montage des longerons,

on ne se lasse pas d'admirer le travail vif et précis. Ici, sur d'immenses tables vertes, des nervures prennent forme. Là, derrière son comptoir, avec des airs de commerçante, une employée du magasin débite des mètres de tubes et des dou-

zaine de rivets. Voici les teinturières. Les unes font bouillir les pièces de métal. D'autres les peignent avec un soin méticuleux. Regardons celles-ci, qui fixent et assemblent les tôles, terminant les voilures. Elles sont alignées par double rang de huit sur des échafaudages mobiles.

Le premier groupe vient à peine de commencer son montage. Le second en a recouvert la moitié. Le troisième en est aux deux tiers. Le quatrième, enfin, est tout en bas, car les passerelles, commandées par un tableau électrique, descendent le long des plans au fur et à mesure de la construction. Ce dispositif évite les positions fatigantes. On s'est employé, en effet, à ménager les efforts des ouvrières. Les perceuses portatives, les pistolets-riveurs ont été conçus pour elles. Aucun des outils qu'elles manipulent ne pèse un kilo. Ces heureux aménagements, outre qu'ils ont rendu possible l'utilisation systématique de la main-d'œuvre féminine, ont permis d'obtenir un rendement élevé. Songez que sur les deux ailes d'un avion de bombardement, on doit poser deux cent mille rivets. Lorsqu'on sait le nombre d'appareils construits tous les mois dans cette usine, un calcul facile permet d'apprécier la quantité de rivets posés en un jour, en une heure. Le chiffre confond !

Dans un recoin de l'immense hall, quelques bancs entourent un tableau noir. C'est l'école où l'on envoie directement les candidates qui se présentent au service d'embauche. Les cours durent une semaine. Dès la première leçon, quelques élèves s'en vont. Ainsi durant sept jours, se fait une sorte d'auto-sélection. Celles qui tiennent jusqu'au bout sont généralement les moins âgées, sans doute parce qu'elles n'ont pas eu le temps encore de

L'utilisation de la main-d'œuvre féminine dans l'industrie aéronautique française



Cliché Mouvement Féministe.

Les ouvrières au travail : le montage des ailes (Visa de censure : 31.669)